



VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

OBJET : MARCHÉ RELATIF A DÉCISION N° DM-26-014
L'HEBERGEMENT, L'EXPLOITATION ET AU EN DATE DU 14 JANVIER 2026
SUPPORT DE LA SOLUTION APPLICATIVE
UBISPORT

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté n° A-22-177 en date du 19 avril 2022, portant délégation de fonction à Monsieur Eric BENSOUSSAN, adjoint au Maire ;

CONSIDÉRANT que le marché relatif à l'installation, l'assistance et maintenance de la solution UBISPORT en mode Saas arrive à échéance au 31 décembre 2025 ;

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire de poursuivre l'accès et la maintenance de la solution UBISPORT;

D É C I D E

DE SIGNER avec la société UBISPORT, sis au 6 rue de la Désirée – 17000 La Rochelle, représentée par Monsieur Jérôme ANDRE, en qualité de gérant, un marché relatif à l'hébergement, l'exploitation et au support de la solution applicative UBISPORT.

La validité de ce marché est à compter du 1^{er} janvier 2026 pour une période initiale de 12 mois.

Le marché peut être reconduit tacitement 3 fois par période successive de 12 mois, sans que la durée globale du marché ne puisse excéder 4 ans.

Le montant du droit d'usage annuel est de 1 860,00 € HT soit 2 232,00 € TTC.

Le montant des prestations traitées à bon de commande est de 8 000,00 € pour chaque année du marché.

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,

L'Adjoint au maire chargé de l'administration
générale, de la sécurité publique et des affaires
patriotiques,

Signé

Eric BENSOUSSAN